



Université
Sorbonne
Paris Nord

MASTER DROIT

PARCOURS **Droit des activités numériques**

FORMATION
INITIALE

Étudier
à **USPN**

www.univ-paris13.fr/dsps

#USPN

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - AUBERVILLIERS

ASPC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

UFR **DSPS**

Droit,
Sciences
politiques
et sociales

OBJECTIFS

La technologie numérique est au cœur de toutes les problématiques juridiques actuelles, tant au niveau national qu'europpéen et international. Son usage requiert une approche pluridisciplinaire (droit, économie, histoire, sociologie et informatique).

Le Master permet d'appréhender notamment des matières telles que la cybersécurité, les blockchains, les logiciels prédictifs et le codage informatique.

COMPÉTENCES VISÉES

L'acquisition pendant les quatre premières années du cursus des règles fondamentales de droit privé et de droit public est complétée en Master 2 par les compétences qui permettront aux étudiants diplômés d'exercer l'ensemble des métiers en lien avec le numérique, tant dans le secteur public que privé.

Sont en ce sens développées des mises en situation destinées à renforcer les compétences rédactionnelles et oratoires des étudiants : rédaction de dossiers thématiques, prises de parole en public, apprentissage du travail en équipe.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le numérique modernise les métiers traditionnels du droit : notaire, avocat, magistrat, huissier, juriste d'entreprise. Il favorise également l'émergence de nouveaux métiers : délégué à la protection des données, responsable de la sécurité des systèmes d'information.

D'autres professions sont concernées : assurances, banques, legaltech, grande distribution et l'ensemble de la fonction publique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les étudiants choisissent entre le Master de Droit des affaires ou celui de Droit public général pour poursuivre en Master 2 Droit des activités numériques.

L'assiduité à l'ensemble des cours et le stage sont obligatoires. En première session, chaque matière fait l'objet d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, écrit ou oral, à la discrétion du responsable de cours. Une seconde session a lieu en cas d'ajournement à la première session et pour toutes les matières dont les notes sont strictement inférieures ou égales à 07/20.

Afin de permettre aux étudiants de bénéficier de stages longs (six mois au maximum) une session de rattrapage peut être envisagée.



Programme



Master 1^{ère} année

SEMESTRE 1

SEMESTRE 2

Master 1 Droit des affaires ou Master 1 Droit public



Master 2^{ème} année

SEMESTRE 3

Matières fondamentales (14 ECTS)

Contrats et numérique (2 ECTS)
Responsabilités et numérique (2 ECTS)
Protection des données à caractère personnel (2 ECTS)
Droit de la distribution et numérique (2 ECTS)
L'État, l'administration et le numérique (2 ECTS)
Preuve et numérique (2 ECTS)
Propriété intellectuelle et numérique (2 ECTS)

Matières d'ouverture (16 ECTS)

Droit du travail et numérique (2 ECTS)
Économie du numérique (2 ECTS)
Droit international privé numérique (2 ECTS)
Histoire et culture du numérique (2 ECTS)
Droits et libertés fondamentaux et numérique (2 ECTS)
Société de l'information
(aspects politiques et sociologiques) (2 ECTS)
Documentation juridique et recherche numérique (2 ECTS)
Les métiers du droit et le numérique (2 ECTS)

SEMESTRE 4

Matières fondamentales (10 ECTS)

Les enjeux juridiques des blockchains (2 ECTS)
Droit bancaire et financier numérique (2 ECTS)
Anglais juridique (2 ECTS)
Droit fiscal et numérique (2 ECTS)
Droit de la cybersécurité (2 ECTS)

Matières d'ouverture (20 ECTS)

Droit de l'intelligence artificielle (2 ECTS)
Justice et logiciels prédictifs (2 ECTS)
Le rôle des legaltech dans les activités numériques (2 ECTS)
Les règles du codage informatique (2 ECTS)
Stage de trois mois (12 ECTS)

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : engagement étudiant

CONDITIONS D'ADMISSION

Admission en Master 1 Droit des affaires ou Droit public général (en vue de poursuite en M2 Droit des activités numériques) :

Peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en droit (Licence 3) ou d'une Licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

Attention : le choix du parcours M2 Droit des activités numériques doit être indiqué au moment de la candidature en Master 1. Ce choix est définitif.

La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M2 Droit des activités numériques, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit des affaires et en M1 Droit public général au Doyen de l'UFR DSPS qui les prononce.

À l'issue de la première année de Master, l'inscription en deuxième année de Master dans le parcours M2 Droit des activités numériques est de droit lorsque la validation du Master 1 a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation de Master 2.

Intégration directe en Master 2 Droit des activités numériques :

Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit des activités numériques peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master 1) ou à dominante juridique ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par les responsables du M2 Droit des activités numériques qui proposent les admissions directes en M2 Droit des activités numériques au Doyen de l'UFR DSPS qui les prononce.

Attention : Le dépôt des candidatures en Master 1 et en Master 2 se réalise uniquement en ligne : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/>

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vie étudiante, frais d'inscription, ... :
www.dsp.s.univ-paris13.fr

informations
inscriptions

via le portail e-candidat :
<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat>

CONTACTS ET ACCÈS

Responsables de la formation : Anne CAMMILLERI et Guilhem JULIA

Secrétariat : Magali GAIOTTI
UFR de Droit Sciences Politiques et Sociales

VENIR À L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE VILLETANEUSE

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

Voiture, à partir de Paris : Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.3412625999999364

Transports en commun :

Depuis Paris : Train ligne H – Toutes les lignes départ Gare du Nord directions Persant Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise – arrêt Epinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Epinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction le Bourget, arrêt Villetaneuse-Université, soit le Bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) : prendre le T8, terminus Villetaneuse Université.